



20^{ème} Trophée Marie-Agnès Péron 220 milles en solitaire Du 27 mai au 1er juin 2024

Avenant n°1 à l'AVIS DE COURSE

11 PROGRAMME

La phase préparatoire du départ du trophée MAP se fera au port de plaisance de Treboul. En fonction des conditions météorologiques, la Direction de Course pourra avancer ou retarder le départ. Les concurrent.es devront se tenir à la disposition de l'AO. Les concurrent.es seront informé.es de la modification du programme par avenant jusqu'à 24h avant le départ.

Date	Heure	Programme
Jeudi 23 mai		Début de la période d'accueil gratuit des bateaux
Dimanche 26 mai	14h00	Début des contrôles de sécurité Confirmation des inscriptions
Lundi 27 mai	17h00	Date limite d'arrivée obligatoire des bateaux et des skippers. Émargement
Mercredi 29 mai	12h00	Fin des contrôles de sécurité
	14h00	Éventuelles contre-visites de sécurité
	18h00	Briefing général Émargement – présence obligatoire du skipper
Jeudi 30 mai		Briefing éventuel Émargement départ – présence obligatoire du skipper
		Départ
Samedi 1 ^{er} juin	17h00	Proclamation des résultats * – présence obligatoire du skipper
	19h00	Soirée des équipages *
Lundi 03 juin	17h00	Fin de la période gratuite d'accueil des bateaux à <u>Treboul</u> (sauf inscrits Mini Fastnet 2024). Possibilité de prolonger la période d'accueil gratuit au Port <u>Rhu</u> (cf 7.1 « Places de port » du présent avis de course)
Samedi 08 juin		Fin de la période d'accueil gratuit au Port <u>Rhu</u> .

*Date et heure pouvant être modifiés selon la chronologie d'arrivée des concurrent.es.